

Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 08 février 2024

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 8 février 2024, 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la Présidence de Didier LEDRAIT.

Conseillers Présents : Didier LEDRAIT, Isabelle POUILLAIN, Stanislas TISCA, Françoise VALLAS, Laurence TESTU, Rémi LECLERCQ, Stéphane ALLAIS, Patricia HAUCHARD-THOUMIRE, Lorraine GRANDCLEMENT, Thevenin LEDRAIT, Yves TIRARD, Alain LEBERTHIER

Pouvoir de Soumicha CLEMENT à Remi LECLERCQ
Absents excusés : Béatrice NOEL à Alain LEBERTHIER

Secrétaire de séance : Isabelle POUILLAIN

Date des convocations : le 01/02/2024 Date d'affichage : le 01/02/2024

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 29 novembre 2023 que chaque conseiller a reçu est adopté à l'unanimité.

Communication du Maire :

Sécurité rue de la mer :

La procédure d'appel d'offres a été bouclée le 19 janvier 2024.
L'analyse des offres par le bureau d'études est en cours.

Restauration des baies de l'église :

La demande de subvention auprès du Département est toujours en cours d'instruction.
Les travaux seront réalisés dès leur accord en principe lors du 1^{er} semestre 2024.

Aménagement final charreterie et four :

Début des travaux en mi-février, intervention des autres entreprises concernées dans la foulée.
Objectif : ouverture au public pour l'été

Etage mairie :

Deux pièces réalisées par les employés communaux jusqu'à présent.
Les entreprises retenues doivent intervenir lors de ce 1^{er} semestre pour les autres pièces ainsi qu'une partie du rez-de-chaussée.

Accès piétonnier mairie :

Le pavage réalisé par les employés communaux sur un parcours modifié et plus sécurisé est en cours. Les marches jugées dangereuses seront supprimées.
L'éclairage peu performant sera revu.

Rénovation énergétique des maisons Habitat 76 : nous avons une déclaration de travaux pour la rénovation des 11 maisons.

Les travaux porteront sur le remplacement des portes d'entrée, l'installation de pompes à chaleur, le nettoyage de façades.

Communications des adjoints :

Isabelle POULLAIN fait un point sur la future association.

Yves TIRARD : le clocher de l'église a été nettoyé.

ORDRE DU JOUR

1) RESTAURATION DU LOCAL TECHNIQUE

Sur une partie du local, la toiture en amiante présente quelques dégradations.

M le Maire propose son remplacement par une couverture en bac acier. La ceinture en bardage bois sera refaite à l'identique par les employés communaux.

Pour plus de sécurité et de fonctionnalité, il est proposé la création d'une extension sous forme d'un appentis.

Une réflexion doit s'imposer sur la création d'une clôture et d'un portail afin d'isoler et de sécuriser les accès.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe, mais considère que la priorité est sur la réfection du bâtiment. L'extension et la clôture méritent une étude plus approfondie.

Stéphane ALLAIS étant chargé d'obtenir des devis pour l'ensemble.

M le Maire déposera une demande de subvention auprès du Département et de l'Etat (DETR).

Uniquement pour la partie restauration.

18h15 : arrivée de Lorraine GRANDCLEMENT qui n'a pas participé au vote

2) ACQUISITION MATERIEL DE VOIRIE

Le matériel destiné au désherbage est en fin de vie. Son remplacement s'impose.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe.

Stéphane ALLAIS est chargé de négocier l'achat de ce nouveau matériel en prenant soin de consulter les agents dans la définition du besoin.

M le Maire déposera une demande de subvention auprès du Département.

3) CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LA PREVOYANCE ET LA SANTE

MUTUELLE SANTÉ

La participation financière des employeurs publics territoriaux aux dépenses engagées par leurs agents pour la souscription d'une mutuelle santé (en complément du régime de la sécurité sociale) devient obligatoire à **partir du 1er janvier 2026**.

PRÉVOYANCE

La prévoyance vient compléter la protection statutaire assurée par l'employeur. Elle permet à chaque agent de se couvrir contre les aléas de la vie ayant pour conséquence une perte de revenus. La participation financière des employeurs territoriaux devient obligatoire à partir du **1er janvier 2025**.

Le conseil municipal prend connaissance de ces décisions de l'Etat et accepte à l'unanimité les modalités d'application.

Les employés seront consultés individuellement afin d'obtenir leur accord ou pas.

4) DELIBERATION PRIME D'ACHAT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'instaurer la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget 2024

5) MOBILIER POUR EQUIPEMENT SALLE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'espace dédié au Plan Communal de Sauvegarde est maintenant complètement restauré et isolé.

Pour le rendre opérationnel des équipements sont nécessaires (tables, chaises, etc...) Isabelle POULLAIN en charge du PCS doit définir la liste des matériels...

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe d'un achat groupé.

M le Maire déposera une demande de subvention auprès du Département et de l'Etat avec pour objet création de salle.

6) PETITS AMENAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES SUR LE PARC OTERLORO

L'aménagement de ce parc est une réussite. Il semble cependant nécessaire de le compléter par quelques équipements supplémentaires formulés par les familles.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe.

M le Maire déposera une demande de subvention auprès du Département et de la Région.

Questions diverses :

Remi LECLERCQ :

Stationnement rue Cauchie les voitures ne se garent pas en épi (les inciter avec une signalétique adaptée)

Peinture du local affecté à l'association parents d'élèves du RPI. La juriste sera contactée pour la réglementation à observer quand des élus interviennent pour des travaux sur des locaux publics.

Liste DES MEMBRES PRESENTS AU CONSEIL

	Signature
M Didier LEDRAIT	
Mme Isabelle POUILLAIN	
M. Yves TIRARD	
M. Stéphane ALLAIS	
Mme Béatrice NOEL (pouvoir à Alain LEBERTHIER)	
M. Remi LECLERCQ	
Mme Lorraine GRANDCLEMENT	
Mme Patricia HAUCHARD- THOUMIRE	
M Stanislas TISCA	
M Alain LEBERTHIER	
Mme Soumicha CLEMENT (pouvoir à Rémi LECLERCQ)	
Mme Laurence TESTU	
Mme Françoise VALLAS	
M Thévenin LEDRAIT	